



Commune

de

CONTZ-LES-BAINS

24a, Rue du pressoir
57480 Contz-les-Bains
Tél. 03 82 83 61 15
Fax 03 82 59 76 08

Objet : consultation / produits location de chasse

Contz-les-Bains, le 19 juin 2023

LOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE 2024-2033

Madame, Monsieur,

La loi locale prévoit que la Commune administre le droit de chasse au nom et pour le compte des propriétaires fonciers.

Vous êtes propriétaires de terrains situés sur le territoire de la commune correspondant à une surface cadastrale de **** ares

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement (article L.429-13), vous êtes invités à vous prononcer sur l'affectation du produit de la location de la chasse communale pour la période comprise entre le 2 février 2024 et le 1^{er} février 2033.

La municipalité sollicite votre approbation pour l'abandon du produit de la chasse à la commune afin que le loyer soit inscrit annuellement au budget communal et utilisé dans l'intérêt collectif local avec en priorité l'entretien des chemins ruraux et forestiers.

Votre réponse étant absolument indispensable, je vous remercie de bien vouloir retourner le coupon-réponse annexé, au plus tard le 15 Juillet 2023.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Maire,



Yves LICHT